

# Férolles Infos

Numéro 37 : Septembre 2018

## Le mot du maire

Faut-il interdire tout véhicule motorisé dans le centre bourg de notre commune ? Sous cette question non dénuée de provocation, se dessine une réflexion bien complexe pour les élus. De nos jours, il ne suffit plus de prévenir avec une signalisation routière adaptée, il faut « contraindre ». Ce terme, que je n'affectionne pas particulièrement implique la réalisation de nouveaux équipements forts onéreux qui grèvent un peu plus nos finances communales. Je voudrais citer l'exemple du parking des écoles. Malgré la réalisation d'une signalisation verticale, d'une signalisation horizontale (sens de circulation, zébra), force est de constater un énorme bazar où s'entremêlent les véhicules, les bicyclettes, les poussettes, les enfants ... Nous disposons pourtant de plusieurs lieux de stationnement proches des écoles (église, salle des fêtes...). Attachons nous à montrer le bon exemple à nos jeunes. Il faut que chacun se responsabilise et fasse preuve de civisme. Pour ma part, si cette situation devait perdurer, je n'hésiterais pas à mettre en place les sanctions nécessaires afin de garantir la sécurité de nos enfants.

Encore contraindre...

**David DUPUIS**

## Prochainement à Férolles

Samedi 6 octobre	✓ Inscriptions centre de loisirs, 10h00 à 12h00, mairie
Mercredis 10 octobre, 14 novembre, 19 décembre	✓ Conte pour les tout-petits, 10h00, Palace des Salopettes
Vendredi 12 octobre	✓ Inscriptions centre de loisirs, 16h00 à 18h00, mairie
Samedi 13 octobre	✓ Repas du CCAS, 12h00, salle des fêtes
Dimanche 14 octobre	✓ Marche « Férolles en rose », inscriptions de 8h30 à 10h30, salle des fêtes
Samedi 20 octobre	✓ Loto, Comité des fêtes, salle des fêtes
Du 20 octobre au 4 novembre	✓ Vacances scolaires
Du 22 au 26 octobre	✓ Centre de loisirs
Samedi 10 novembre, 20h30 Dimanche 11 novembre	✓ Soirée cabaret, Choralia, salle des fêtes



L'accueil de Loisirs du **mercredi** est ouvert depuis le 5 septembre. Soutenu par la commune, il est géré par l'Association Gymnique des Loges.

Une équipe, composée de 4 professionnels de l'animation, accueille et organise des activités pour les enfants, du matin 7h30 jusqu'au soir 18h30 (possibilité d'inscrire à la 1/2 journée) dans les locaux de l'école primaire.

Sport, activités manuelles, jardinage, jeux libres, jeux de sociétés... Les animateurs proposent un panel d'activités adaptés à tous les enfants. Le midi, un partenariat avec le chef du Restaurant "**Le Férolliot**" nous permet de proposer aux enfants un menu équilibré et varié si les parents prennent l'option.

Un club Ado (collégiens et lycéens) va ouvrir pendant les vacances !!!

Il fonctionnera tous les jours de chaque 1ere semaine petites vacances scolaires et 4 semaines l'été dans les locaux de l'école primaire (10h-17h30 sauf si sortie). Des sorties, des activités diverses (sport, jeux..) seront proposées.

Inscriptions et renseignements au **0662688232** - Association Gymnique des Loges.

## Zoom sur :



Après 8 ans d'absence, un commerce réouvre à Férolles.

Aujourd'hui, nous poussons donc la porte du Férolliot pour rencontrer Laurent Duplaa.

### **Bonjour Laurent, quels services offrez-vous ?**

Au Férolliot, on peut avoir plusieurs prétextes pour venir. Il y a une épicerie qui propose des produits frais, conserves, boissons, produits d'hygiène. On peut acheter des timbres. Chaque jour « la Rep » est en vente, du pain frais est proposé. On trouve même du pain tout juste sorti du four en fin de journée. On peut passer un temps convivial autour du bar et puis on peut déjeuner le midi.

### **Justement quels repas préparez-vous ?**

Chaque midi, pour 13€50, nous vous proposons un buffet d'entrée à volonté, un plat au choix, un dessert, une boisson.

### **Et vous proposez d'autres services de restauration ?**

Oui, il est possible d'emporter des plats en réservant au **02 38 47 36 92**.

Je peux aussi préparer sur commande des repas pour des fêtes familiales, des associations...

Et puis au Férolliot est prévue une soirée spéciale par mois. La prochaine aura lieu le samedi 28 septembre pour déguster une paëlla. Réservez vite !

### **Quand peut-on venir au Férolliot ?**

Je suis ouvert du lundi au samedi de 7h15 à 18h30. Le Ferolliot est fermé le mercredi après-midi et le dimanche. L'accès est facile : on se gare sur le parking de l'école.

### **Il se passe beaucoup d'événements au Férolliot, comment être informé ?**

On peut s'abonner à la page Facebook du Férolliot « <https://www.facebook.com/duplaa45/> »

Et à côté du « bar à toutou », il y a un panneau d'affichage juste à l'entrée indiquant les soirées, les nouveautés....

### **Avez-vous des informations à ajouter ?**

Oui, début octobre l'offre des services s'élargit, et on pourra jouer à tous les jeux de loto, de grattage de la Française des jeux.

## Octobre rose

Pour la deuxième année consécutive, le CCAS de Férolles se mobilise pour soutenir une association en faveur de la recherche contre le cancer du sein. Cette année, les dons seront reversés à « Courir pour Curie ».

Le 14 octobre prochain, venez courir ou marcher afin de récolter des fonds pour lutter contre cette maladie. Que vous préfériez parcourir 4 km ou 10 km, cette marche conviviale et familiale est faite pour toutes et tous dans un seul but : aider à faire progresser la recherche. Nous vous attendons donc nombreux **dimanche 14 octobre** à la salle des fêtes de Férolles.

Inscriptions entre 8h30 et 10h00 pour les 4 km et entre 8h30 et 9h30 pour les 10 km.

Tarif : 3€ par personne – gratuité pour les enfants de moins de 12 ans.

Nb : Si vous souhaitez faire un don, sachez que « tout versement à une association caritative fait l'objet d'une déduction d'impôts ». N'oubliez pas d'inscrire vos coordonnées sur le listing prévu à cet effet afin de pouvoir en bénéficier.



## L'ALSH

Cet été, le centre de loisirs de Férolles a connu un vif succès. Il a accueilli en moyenne 34 enfants par semaine. Merci aux enfants ... et aux parents.

Place maintenant à la nouvelle saison. Les inscriptions pour l'année 2018 – 2019 auront lieu les samedi 6 de 10h00 à 12h00 et vendredi 12 octobre de 16h00 à 18h00, pour les vacances suivantes :

- Toussaint : du 22 au 26 octobre 2018
- Hiver : du 11 au 15 février 2019
- Printemps : du 8 au 12 avril 2019
- Ete : du 8 juillet au 2 août 2019